

Un texte de Jean-Pierre LABROUSSE qui rentre parfaitement [dans l'autre approche de la construction du langage écrit.](#)

De l'orthographe

L'orthographe ? Il me paraît toujours étrange de séparer cette question de celle relative à l'écriture en général. Pour être bref, il me semble que la bonne approche est la suivante :

1) Pour bien écrire, il faut avoir quelque chose de « vrai » à dire. Cela suppose un engagement de l'existence propre dans l'écriture. A cet égard, rien de pire que de lancer les élèves dans le « texte libre » à froid. Ils ne reproduiront alors jamais que des lieux communs. Le texte en marche vers une écriture libre suppose des « êtres plus libres » c'est-à-dire relativement détachés de ce qui est immédiat.

2) Quand quelque chose dans l'ordre du « vrai » a été écrit, cela se remarque à la forme selon le célèbre vers de Boileau : « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément. » Il faudrait rajouter que si l'écrivain en herbe a engagé son existence dans le travail d'écriture, une amorce de style se laisse déjà entrevoir.

3) La question de la perfection formelle se trouve alors en partie résolue : si l'histoire racontée est logique, le côté logique de l'orthographe tombe quasiment sous le sens. Dans tous les cas, un travail spécifique là-dessus devient humainement possible parce qu'il est motivé par l'investissement personnel dans l'écrit qui, s'il est « vrai », c'est-à-dire simplement sincère, possède en soi une logique. Autrement dit, par exemple et de toute évidence, s'il est question de plusieurs personnes dans l'histoire racontée, il devient pratique de préciser l'écriture du pluriel. Cette logique-là peut ensuite plus facilement être développée parce qu'elle dispose d'une cohérence spécifique susceptible de motiver l'intelligence. Bien sûr, il est louable qu'elle devienne un jeu susceptible d'un réinvestissement dans l'écriture mais à condition que celle-ci reste toujours orientée par le désir de témoigner d'une façon ou d'une autre sur son existence.

4) Il reste enfin à caser la question des conventions d'écriture qui ne sont plus dans l'ordre de la logique. C'est à ce moment que devrait survenir le besoin de la transmission, de la communication écrite et de l'édition. Dans tous les cas, à mon avis, l'écriture doit s'en tenir aux conventions à moins que le jeu avec la forme des mots ne soit lui-même l'objet d'un investissement personnel. La convention est un accord général quasi ancestral sur un code qui n'est plus dans l'ordre de la clarté personnelle de soi avec soi ou avec le cercle immédiat mais dans celui de la clarté collective. Dans le code de la mer, il y a un double système de signalisation fondé sur la couleur et la forme auxquelles a été donnée une signification : cela permet de mieux s'orienter immédiatement. Si l'on veut être lu, c'est-à-dire compris spontanément avec le maximum de clarté, autant s'appuyer d'abord sur les conventions communes tant qu'elles sont admises. C'est ainsi : l'école n'a pas à réformer l'écriture pas plus que l'Académie ; la vie s'en charge dans la longue durée.

Jean-Pierre Labrousse